

## Note de présentation

### COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ». Cette note répond à cette obligation et présente les principales informations du budget primitif du budget principal de la commune et de son budget annexe. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

#### Le cadre général du budget

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'Assemblée) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur (le Maire) est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. La date limite de vote des taux est fixée au 15 avril 2021. ( 17 avril exceptionnellement cette année)

La commune de Chanteix a 2 budgets, le budget communal et le budget Caisse des Ecoles ( service cantine )

#### COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des recettes et dépenses réalisées au cours de l'exercice achevé au 31 décembre et doivent être parfaitement concordant avec les Comptes de Gestion de la Trésorerie.

#### CA 2020 CDE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	272.64				272.64	0.00
Opérations de l'Exercice	22 380,27	22 697,50			22 380,27	22 697,50
Totaux	22 652,91	22 697,50	0.00	0.00	22 652,91	22 697,50
Résultats de clôture		44.59		0.00		44.59
Restes à réaliser					0.00	0.00
Totaux cumulés	22 652,91	22 697,50	0.00	0.00	22 652,91	22 697,50
Résultats définitifs		44.59		0.00		44.59

Le CA fait apparaître en section de fonctionnement : 22 652,91 € de dépenses, correspondant à l'achat des marchandises et 22 697,50 de recettes constituées des produits de vente de repas et de la participation commune.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés (001- 002)	0	55 788,79	85 969,29		85 969,29	55 788,79
Opérations de l'Exercice	327 926,66	407 216,91	164 177,09	205 180,19	492 103,75	612 397,10
Totaux	327 926,66	463 005,70	250 146,38	205 180,19	578 073,04	668 185,89
Résultats de clôture		135 079,04	44 966,19		90 112,85	
Restes à réaliser			114 051,70	52 528,63	114 051,70	52 528,63
Totaux cumulés	327 926,66	463 005,70	364 198,08	257 708,82	692 124,74	720 714,52
Résultats définitifs		135 079,04	106 489,26			28 589,78

**Les Restes à Réaliser** : ensemble des dépenses et recettes engagées en 2020 mais qui n'ont pas fait l'objet d'un titre ou d'un mandat sur 2020.

RESTE A REALISER SUR INVESTISSEMENTS 2020	
DEPENSES	RECETTES
114 051,70 €	52 528,63 €
<b>CHAP 20</b> : 15 000 € (immob corporelles : Etudes SETSO) <b>CHAP 204</b> : 7 000 € ( Subv equip versées à fdee19) <b>CHAP 21</b> : 76 884,40 € (immo corporelles : trav appart ecole, propriété alade) <b>CHAP 23</b> : 15 167,30 € (immob en cours : adressage, maitre d œuvre trav alsh, )	<b>CHAP 13</b> : 52 528,63€ ( SUBVENTIONS : pour stade, étude SETSO, videoprojecteur )

### L'affectation de résultats 2020 :

**Budget Caisse des Ecoles** : + 44,59 à reporter en excédent de fonctionnement au Budget CDE 2021

### **Budget communal :**

28 589,78 à reporter en excédent de fonctionnement au Budget Communal 2021 au 002 ( 135 079,04 - 106 489,26)

106 489,26 à affecter au compte 1068 en recettes d'investissement

### ANALYSE FINANCIERE

L'analyse du CA budget communal 2020 en comparaison au CA du budget communal 2019 fait apparaître :

Dépenses réelles de fonctionnement : baisse de **8,71%**

- au **Chap 11**, baisse de **20,96 %** / CA 2019  
 Charges à caractères générales ( charges de fonctionnement courant de la collectivité ),  
 \* 60631 fournitures d'entretien - **69 %** 2/4\* **6232** fêtes et cérémonie - **43 %**

\* 60621 combustibles (chauffage) - 31,55 %

\* 6068 autres mat et fournit. 2 032,53 € contre 11,27 € en 2019 **achats matériel et produits covid**

- au **Chap 014**, atténuation de produits **+ 37,09 %** / CA 2019  
Attribution de compensation à Tulle Agglo

Recettes réelles de fonctionnement : baisse de 0,82%

- au **Chap 70**, Produits de services, domaines et vente, **+ 13,95%**  
\* 70323 redev occupation dom.public 6 102 € en 2020 du fait de la récupération redev orange des 5 dernières années.
- au **Chap 77**, Produits exceptionnels, **- 65,69 %**  
\* 7788
- au **Chap 75**, autres produits de gestion courante **-18,13%**  
\*752 revenus des immeubles ( 1 logement vacant et pas de location salle polyvalente)

### Investissements 2020 :

Dépenses réelles d'équipement réalisées : 80 940,90 €

#### **Chap 20 :**

- Projet de territoire, Etudes cabinet Setso

#### **Chap 21 :**

- terrain dans le bourg
- travaux appartement école
- décoration de Noël
- Ecole numérique
- vidéoprojecteur
- clôture Seigne
- chemin du Bouchailloux
- trav appart vacant

#### **Chap 23 :**

- adressage
- travaux aménagement stade
- étude maison Poumier par cabinet setso
  
- bâtiment alsh

Dépenses réelles d'équipement restant à réaliser : 114 051,70 €



**Chap 16** : 1641 Emprunt en euros : annuités en capital 67 189,49€ (dont 35000 de prêt CT 70  
000€ à échéance en 01 2021 )

**Recettes réelles d'investissement réalisées :**

**Chap 13** : Subventions : 92 305,57€  
Recettes restant à réaliser : 52 528,63 €

FCTVA : 30 198,46

Au niveau de la section d'investissement, les investissements programmés en 2020 n'ont été réalisés qu'à hauteur de 35,06 %, du fait principalement de la crise sanitaire. Les subventions des opérations de 2020 n'ont pas été encaissées compte tenu de la non réalisation des dépenses.